



C'EST NOËL !



Les organisations syndicales CGT et SUD ont été reçu le 11 décembre 2018 dans le cadre des compensations de fin d'année.

Nous n'allons pas pouvoir rentrer dans le détail car cette année c'est RIEN pour tout le monde :

RIEN pour le matin
RIEN pour l'après midi
RIEN pour la nuit

Aucune compensation pour ceux qui travaillent les deux fêtes ou veilles de fêtes...

Un recensement des agents qui travaillent les deux fêtes ou veilles de fêtes aura lieu et en fonction du nombre de demande, cela sera accordé partiellement ou totalement,

Les brigades de 13 / 21 commenceront à 12H00 pour une fin officielle à 20h00

Les brigades de 15 / 22 commenceront à 13H00 pour une fin officielle à 20h00.

Cette année la direction nous a annoncé que la hotte était vide et que l'on n'aurait même pas le papier du cadeau.

Devant ce dialogue social exemplaire, et cette immense générosité qu'à la direction envers les agents de production qui font de nombreux efforts avec l'intégration du 49 et qui vont travailler ces jours fériés familiaux, **la CGT déposera, en accord avec le personnel plusieurs préavis de grève :**

Du dimanche 23 décembre 22h00 au lundi 24 décembre 22h00

Du mardi 25 décembre 22h00 au mercredi 26 décembre 22h00

Du dimanche 30 décembre 22h00 au lundi 31 décembre 22h00

Du mardi 01 janvier 22h00 au mercredi 02 janvier 22h00

L'ensemble du personnel NUIT comme JOUR aura la possibilité d'exprimer son mécontentement !

L'équipe de la CGT vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année

